

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 FEVRIER 2019

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Budget communal

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 68.662,94 €.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 4.965,09 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2018 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 4.862,41 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés et votés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Appel à projets EDF/Comité Local de l'Eau (Clé)**
Dans le cadre du partenariat EDF/Comité Local de l'Eau (Clé) qui lance un 9^{ème} appel à projets afin de favoriser une bonne gestion de l'eau dans l'intérêt du territoire, la Commune peut demander une subvention pour le projet de pompage du trop-plein de la citerne des Jeannots au profit des agriculteurs de la commune.
Le remplacement des pompes de la station de pompage de la Dhuy peut également faire l'objet d'une subvention.
Accord unanime du Conseil Municipal pour déposer les demandes de subventions.
- **Tarifs Eau et Assainissement**
Les tarifs en vigueur datent de 2009.
Il convient de délibérer sur le maintien de ces tarifs.
Accord unanime du Conseil Municipal pour conserver les tarifs.
- **Location de terrains à M. Combe Silvère**
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (9/9 exprimés) la location de 3 parcelles à M. Combe Silvère pour une superficie totale de 0.928 ha (2 à la Côte du Crozet et 1 a Pré Matton).
- **Communauté de Communes de la Matheysine : compétence « Petite Enfance »**
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) relative à la prise de compétence « Petite Enfance » par la CCM (crèches de La Morte, La Salle-en-Beaumont, Valbonnais et Notre-Dame-de-Vaulx). Coût annuel pour la commune : environ 1.700 €

La parole aux élus

- Il semble qu'il manque des informations au panneau d'affichage de la Côte du Crozet. Vérification effectuée depuis la réunion par le Maire (pas de problème particulier).
- Il est à nouveau à déplorer la pratique du motocross sur le stade et sur le jeu de boules derrière la salle polyvalente. Un courrier de sensibilisation va être adressé aux jeunes.
- Une vitesse excessive est constatée sur le chemin de la Combe par des automobilistes qui se rendent à la table d'orientation. Danger pour les familles à pied. A réfléchir sur des solutions à apporter.
- Des déjections canines à déplorer sur le stade et les abords des vestiaires. Des panneaux vont être installés pour sensibiliser les propriétaires.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 15.